

Réseau global d'innovation : Etats-Unis

PARTENARIAT STRATÉGIQUE ENTRE L'AWEX ET TEXAS A&M

Profiter d'une alliance unique pour exporter vos technologies aux Etats-Unis



LE MONDE EST À VOTRE PORTÉE

Agence wallonne à l'Exportation et aux Investissements étrangers



ACCORD ENTRE L'AWEX ET TEXAS A&M

L'AWEX travaille depuis 2006 avec Texas A&M University System, une université phare sur le plan technologique aux Etats-Unis, située à proximité de Houston.

L'AWEX a, par ce biais, mis en place un écosystème favorable pour les entreprises technologiques wallonnes qui souhaitent développer leurs activités aux Etats-Unis.

Texas A&M University System en quelques mots :

- 19 universités et institutions affiliées
- 120.000 étudiants, tous actifs dans le domaine des sciences et technologies
- Importants budgets consacrés à la recherche : USD 772 millions en 2010
- Domaines d'excellence : ingénierie, énergie, agriculture, aérospatial, sciences de la vie, défense et sécurité...
- Leur bureau de commercialisation des technologies a analysé plus de 2.600 inventions et est derrière la création de 50 spin-offs.



Les 5 objectifs principaux du partenariat :

- Créer des sociétés globales par la commercialisation simultanée de nouvelles technologies développées par Texas A&M et l'ensemble de nos universités francophones et/ou des entreprises wallonnes sur les marchés européen et américain.
- Aider les entreprises de technologies wallonnes à pénétrer le marché américain en bénéficiant du soutien d'une université reconnue (Texas A&M University System).
- Fournir en retour tous les éléments nécessaires au développement et à la commercialisation des produits et entreprises de nos partenaires américains en Wallonie.
- Mettre en relation des entreprises wallonnes et des sociétés américaines potentielles pour la création de partenariats.
- Prospector de manière croisée les multinationales sur le plan de la recherche.



SOFINEX

Dans le cadre du Plan Marshall 2.Vert, un fonds de 2 millions d'euros a été créé à la Sofinex, pour soutenir la réalisation de joint-ventures dans le cadre de l'accord entre l'AWEX et Texas A&M.

- L'intervention maximale est de 500.000 USD et peut représenter jusqu'à 40% des besoins en capital de la filiale
- Elle peut prendre la forme d'un prêt subordonné ou d'une participation minoritaire en capital
- Un prélèvement de 2% de la somme attribuée est prévu pour frais de gestion.



INCITANTS FINANCIERS

L'incitant «**Assistance Prospection - Etude de marchés**» couvre 50% des frais de voyage et de séjour relatifs à la réalisation de voyages d'étude de nouveaux marchés, situés en dehors de l'Union Européenne.

L'incitant «**Partenariat économique international**» intervient à concurrence de 50% des dépenses relatives à l'étude de faisabilité préalable à la création de partenariats entre des entreprises wallonnes et étrangères (situées hors UE), comprenant:

- les frais de voyages internationaux
- les indemnités de séjour en Région wallonne du personnel du partenaire local
- les prestations à l'étranger du personnel de l'entreprise wallonne
- les frais de séjour à l'étranger des représentants de l'entreprise ou experts externes
- les honoraires des experts engagés par l'entreprise wallonne
- les frais de fonctionnement afférents au dossier (interprétariat, traduction, réalisation et reproduction de documents, etc.).

Vous trouverez plus de renseignements sur les incitants financiers de l'AWEX et leurs conditions d'éligibilité sur notre site: www.awex.be



POSSIBILITÉ DE BÉNÉFICIER D'UN INCUBATEUR

L'INTERNATIONAL GATEWAY

L'International Gateway est un incubateur situé à proximité directe du campus de Texas A&M, qui travaille en étroite collaboration avec l'université. Il se positionne comme un incubateur scientifique et technologique qui offre des services dédiés aux sociétés internationales souhaitant établir une présence aux Etats-Unis. Il présente ainsi une solution idéale pour toute entreprise wallonne souhaitant bénéficier d'opportunités offertes par l'accord entre l'AWEX et Texas A&M et ce, à des conditions très avantageuses.

Budget de base

L'entreprise signe directement avec l'International Gateway un contrat d'occupation, selon les modalités qui suivent:

- Coût d'entrée unique de 5.000 USD (incluant la création de l'entité juridique américaine)
- Contribution mensuelle de 500 USD
- Soit un total maximum de 11.000 USD si l'entreprise décide de rester un an.

L'entreprise disposera d'une adresse légale aux Etats-Unis, d'un bureau meublé et équipé sur le plan informatique (iMacs & iPads, Wi-Fi, imprimantes à distance, courriers scannés et envoyés par email...), des télécommunications (numéro local et messagerie accessible à distance, internet...) et d'une salle de conférence ultraéquipée.



Soutien financier de l'AWEX

L'entreprise wallonne utilisatrice de l'incubateur peut bénéficier d'une intervention financière sous forme d'un subside de 50% pour couvrir les frais d'occupation (budget de base) de l'incubateur à Texas A&M, pour une période de minimum 3 mois et maximum 1 an.

L'entreprise s'engage à déléguer, endéans les 6 mois, un représentant dûment mandaté qui séjournera sur place. Elle devra avancer la totalité des frais jusqu'à l'arrivée du délégué sur place.

En complément de l'aide initiale, pour les mêmes périodes de 3 mois à 1 an, l'entreprise wallonne pourra bénéficier d'une intervention financière supplémentaire sous forme d'un subside de 50% pour couvrir certains frais, tels que:

- la rémunération mensuelle du délégué de l'entreprise wallonne
- la rémunération mensuelle de l'adjoint(e) ou secrétaire éventuel(le)
- le budget de prospection à l'intérieur de la zone de travail confiée à l'occupant de l'incubateur pendant la période considérée (services optionnels)
- un voyage A/R Belgique - Etats-Unis (selon la formule du forfait) pour le délégué partant s'installer dans l'incubateur.

L'entreprise bénéficiera également de l'appui du bureau commercial de l'AWEX à Houston, Texas.

Conditions de l'intervention

L'incitant concerne toute entreprise établie en Région wallonne, pour laquelle les Etats-Unis constituent un «marché nouveau» (moins de 10% des exportations totales ou régression de 50% des exportations au cours des 3 dernières années ou encore introduction d'une nouvelle gamme de produits ou services).

Veillez consulter notre site pour obtenir davantage d'informations sur les aides disponibles et leurs conditions d'éligibilité : www.awex.be

CONTACTS

 **Philippe LACHAPELLE**

Directeur Partenariats technologiques

p.lachapelle@awex.be

Tél. +32-2-421.86.79

 **Yaël HAUMONT**

Attachée Partenariats technologiques

y.haumont@awex.be

Tél. +32-2-421.86.68

 **Eric BLETARD**

Attaché économique et commercial à Houston

info@btchouston.org

Tél. +1-713-863.1110

www.globalinnovationnetwork.org

www.awex.be



AVRIL 2011